Le budget communal 2009

En 2009, les quatre taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle) sont maintenues à leur valeur de 2005. Pour l'année 2009 le budget primitif est de : 798 931,25€ dont 581 093,62€ seront consacrés au fonctionnement de la commune et 217 837,63€ à ses investissements.

Avec un résultat global excédentaire de 104 643,62€ et la clôture en cours d'année d'un emprunt de 30 500€, le conseil municipal du 26 mars 2009 a approuvé les comptes de 2008 et voté le budget primitif de la commune pour 2009. Les grandes orientations de ce budget portent sur :

- le maintien des taxes locales à leur niveau de 2005,
- les premières des douze actions municipales du plan "2008-2014", mises en oeuvre :

- l'urbanisation de cinq terrains municipaux, sis sur le premier terrain de football du stade, pour leur mise en vente à des particuliers,

- la restructuration du premier terrain de football du stade en zone d' habitat, de loisirs et sports,

- l'édition d'Infos'Grisy sous une nouvelle maquette,

- l'implantation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière,

- l'amélioration de la sécurité routière aux abords de l'école du village,

- la première phase de l'embellissement du village concernant le rond point du village et de ses abords.

- des opérations particulières de vie courante, telles que :

- le nettoyage sanitaire du clocher du village,

- l'installation de toilettes publiques en face de la mairie,

- la création d'un abri-bus sur la place du Soleil levant,

- des achats de matériels d'entretien du village,

- l'achat d'un défibrillateur et l'organisation d'une formation aux premiers secours pour les personnels de l'école et de la garderie périscolaire,

- la remise en état de voiries, en particulier sur la route de Berval, l'impasse du château et la rue du Vexin (subvention accordée par le conseil général du Val-d'Oise, le 10/04/09 : 40%)

- la réfection de l'éclairage public autour du stade,

- la mise en peinture de locaux de l'école primaire,

- la clôture d'un emprunt de 114 690€ en septembre 2009.
- les subventions aux associations :

- Anciens combattants : 153€

- Association de la protection de Grisy-les-Plâtres : 229€

- Club du 3e âge : 500€

- Dirap : 76€

- Foyer rural de Grisy-les-Plâtres : 700€

- Association Sourigriz : 4300€

- Association Grizlit'clic : 400€

- Office du tourisme du Val-d'Oise : 100€

- Association Grisy Code : 800€

- Total : 7258€

Liens utiles
Les archives du budget communal